

SECTION FNRG DE LA SOMME

Le crépuscule des urnes

« A voté » ! En ce dimanche 20 juin 2021, il est 9 heures et je quitte le bureau de vote avec mon épouse. Direction la place de la mairie pour prendre un café en terrasse. Nous rejoignons doucement la tribu des Mochicans, ceux qui votent encore. Les sondages sont unanimes à prévoir un taux d'abstention record, une situation détestable pour un régime dit démocratique qui malheureusement ne peut s'en prendre qu'à ses propres membres.



© D.R.

Historiquement et pour faire simple, la démocratie athénienne crée le droit de vote pour les citoyens¹ au V^e siècle avant Jésus-Christ. On trouve aussi le système du tirage au sort. Plus proche de nous, la Constitution du 3 septembre 1791 crée le suffrage censitaire, le droit de vote est réservé aux hommes de plus de 25 ans payant un impôt direct (un cens) égal à la valeur de trois journées de travail. Mais ces électeurs élisent des électeurs du second degré, qui à leur tour élisent les députés. Avec le droit de vote accordé aux femmes et la majorité à 18 ans, le corps électoral français est de 45,5 millions en 2018. Si on applique le taux de 60% d'abstentions estimé par les instituts de sondage, il y aurait 27,3 millions d'électeurs qui vont boudier les urnes. C'est grave, docteur ? Assurément et pour des raisons assez clairement identifiées. Un coup d'œil vers les statistiques montre que pour les Régionales, il y avait un taux d'abstention de 22,1% en 1986 et de 49,5% en 2015. Les Départementales (les

modos de scrutin ont certes évolué) passent d'une abstention de 32,6% en 1958 à 49,9% en 2015 (à noter 55,6% en 2011). Mais il ne s'agit là que de la représentation chiffrée d'une catastrophe en devenir. Le désintérêt pour la chose publique, du moins pour en choisir les différents représentants est significatif d'une maladie profonde et complexe. Pour les deux scrutins de ce jour, ils font quoi, ils servent à quoi à la Région, au Département ? Ah, ces nouvelles régions qui devaient conduire à de sérieuses économies grâce à des fusions... quelquefois capillotractées. Le bon travail de la majorité de ces élus est souvent méconnu sauf lorsqu'il est question localement de solliciter un service personnel. Tout cela participe au minimum à un niveau de culture générale en mode lente agonie. Le citoyen porte en lui-même les gènes d'une indifférence toxique mais en est-il pour autant le seul coupable ? Le monde politique est certainement le principal diffuseur de la maladie. On peut dès mainte-

nant différencier l'homme politique du politicien, le premier (en voie de disparition), le deuxième, une sorte de comédien de bas niveau, souvent drapé de suffisance, adepte de la voix de son maître et donc apte aux logorrhées insipides. Ce monde de politiciens ne vit que par et pour ce qu'il pense être l'arme absolue : la communication. Les prétendus meilleurs cabinets, grassement payés par l'argent public, apportent chaque jour, chaque minute à tous ces accrocs de la petite phrase, de la provocation à deux balles, du commentaire tendancieux, la dose de drogue médiatique qui provoque cette béatitude d'exister et/ou d'être important. Analyse excessive ? Le tourbillon des chaînes d'information en continue, les toutologues² de plateau, les réseaux dits sociaux deviennent, à son corps défendant une sorte d'opium du peuple. Ainsi se fabrique insidieusement mais durablement ce lisier politico-médiatique qui provoque dégoût et rejet du citoyen. L'attitude, les comportements, les propos de bien des responsables politiques (des politiciens) interpellent de plus en plus le citoyen qui se réfugie maladroitement et malheureusement dans une abstention délétère. Si les idées des uns et des autres ne passent plus par les urnes, comment s'exprimer qu'elles ne finissent par s'exprimer violemment dans la rue. « Aux urnes, citoyens » pourrions-nous intégrer dans notre Marseillaise. Haut les cœurs.

■ Jean-Marie Leroy

1. Dont ne font pas partie les esclaves et les femmes, les métèques et les étrangers. Des historiens estiment qu'il y avait environ 40 000 électeurs pour 250 000 habitants.

2. Mon article « Les toutologues », *Avenir et Gendarmerie* n°103, octobre 2016.